

PARTIE III, SECTION III

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES

Introduction

Le Canada et les petits États insulaires partagent un profond intérêt pour la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques mondiales. Le Canada a fait de grands efforts pour encourager la coopération internationale dans cet important domaine.

Aide du Canada au développement des petits États insulaires

La portée des travaux effectués par le Canada en vue du développement durable dans les petits États insulaires est reflétée par des projets menés dans deux régions clés : les Antilles et le Pacifique Sud.

Antilles

Le Canada a des liens historiques étroits avec les Antilles du Commonwealth. Il est le deuxième plus important donateur bilatéral d'aide publique au développement dans la région. Ses dons ont servi à améliorer l'infrastructure régionale (écoles, adduction d'eau, ponts, énergie, routes et aéroports), à développer les ressources humaines et à renforcer les principales institutions régionales.

L'Agence canadienne de développement durable (ACDI) a récemment entrepris un important programme de développement durable en Jamaïque. Le projet «Des arbres pour demain» (Trees for Tomorrow) (9,5 millions de dollars) en constitue un des volets. Ce projet vise à renforcer la capacité institutionnelle du ministère des forêts de la Jamaïque à planifier et mettre en oeuvre une gestion durable des forêts. Dans le cadre du Programme d'action environnementale (21 millions de dollars), récemment annoncé, on a recours au développement des capacités pour aider la Jamaïque en matière de conservation des ressources naturelles. L'approche repose sur la participation active des experts locaux ainsi que des personnes et des groupes concernés par le projet. C'est ainsi que l'on peut veiller à ce que cette approche réponde le mieux aux besoins locaux et assure un développement durable.